

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE - DÉROGATION MINEURE

Madame Lyse Audet explique la demande de dérogation mineure pour le 741, rue Carrier. La marge de recul avant ne respecte pas les normes en vigueur au moment de la construction en 1983. Trois citoyens sont présents et aucune personne n'intervient dans la salle pour cette demande de dérogation mineure. Le Comité d'urbanisme s'est réuni le 14 juillet 2015 et recommande que cette dérogation soit accordée.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 août 2015, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Lisette Côté
Siège #2 - Guylaine Jacques
Siège #4 - Charles Vachon
Siège #5 - Rock Carrier
Siège #6 - Richard Fauchon

Absence motivée: Madame Renée Lessard

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

176-08-2015

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- **• 01 - ASSEMBLÉE DÉROGATION MINEURE**
- **• 02 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **• 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - **• 03.01 - Séance ordinaire du 6 juillet 2015**
- **• 04 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - **• 04.01 - Approbation de la liste des comptes du mois**
 - **• 04.02 - Colloque les 9 et 10 septembre 2015**
- **• 05 - LÉGISLATION**
- **• 06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE**
 - **• 06.01 - Compte-rendu du directeur incendie**
- **• 07 - VOIRIE TRANSPORT**
 - **• 07.01 - Rapport de l'inspecteur**
 - **• 07.02 - Présentation d'une demande au PIIRL**
 - **• 07.03 - Proposition d'une résolution concernant le programme Redressement des infrastructures routières locales**
 - **• 07.04 - Bris aux chemins**
 - **• 07.05 - Bris fossé près de la borne sèche**
 - **• 07.06 - Appel d'offres pour asphalte**
 - **• 07.07 - Lettre Steeve Provençal**
- **• 08 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - **• 08.01 - Vidange**
 - **• 08.02 - Recyclage**
 - **• 08.03 - Environnement**
- **• 09 - ASSAINISSEMENT**
 - **• 09.01 - Égoût**
- **• 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

- • 10.01 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- • 10.02 - Achat terrain lot 4 217 135
- • 10.03 - Dérogation mineure lot 4 217 154
- • 10.04 - Demande pour le 168, chemin du Lac Algonquin
- • 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
- • 11.01 - Politique Familiale
- • 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
- • 12.01 - Activité Loisirs
- • 12.01.01 - Bilan St-Jean
- • 12.01.02 - Projecteur
- • 12.01.03 - Ressource en loisirs
- • 12.02 - Bibliothèque
- • 12.03 - Politique Culturelle
- • 13 - CORRESPONDANCE
- • 13.01 - Lac-Algonquin
- • 13.02 - Texte à venir
- • 13.03 - Texte à venir
- • 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- • 15 - VARIA
- • 15.01 - Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins
- • 15.02 - Demande de remboursement factures Caisse Desjardins
- • 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants: au point 15.03(Varia) Hotte local des loisirs, achat d'un micro-onde, 15.04 Gouttières. Le varia reste ouvert.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

177-08-2015

3.1 - Séance ordinaire du 6 juillet 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015 soit accepté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

178-08-2015

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 147 647.24 \$ pour la Municipalité, et 5 198.25 \$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

179-08-2015

4.2 - Colloque les 9 et 10 septembre 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la directrice générale et son adjointe sont autorisées à assister au colloque de la zone Beauce-Côte-du-Sud qui aura lieu les 9 et 10 septembre

2015 au Manoir de Lac-Etchemin. Le coût est de 100\$/personne pour 2 jours.
ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

Aucun dossier en cour

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

180-08-2015

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent M. Charles Vachon à programmer une rencontre avec un spécialiste de Précisions Provençal pour faire avancer le dossier de l'unité d'urgence.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

181-08-2015

7.2 - Présentation d'une demande au PIIRL

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil de Sainte-Rose-de-Watford autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE

182-08-2015

7.3 - Résolution concernant le programme Redressement des infrastructures routières locales

ATTENDU que le gouvernement du Québec a remis l'entretien des routes de niveau local 1 et 2 aux municipalités en 1993;

ATTENDU que le but de cet exercice était de réduire les coûts d'entretien de ces routes locales;

ATTENDU que les petites municipalités ont fait les efforts requis pour maintenir un certain niveau pour ces routes malgré un budget qui n'a pas été majoré depuis 1993;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé en grande pompe un programme de 50 millions de dollars pour aider les municipalités à maintenir ou accélérer les investissements dans les routes locales 1 et 2;

ATTENDU que les exigences de ce programme vont avoir pour effet d'augmenter les coûts d'entretien des routes puisque les municipalités ne peuvent utiliser les argents de ce programme pour faire les travaux en régie, les mêmes travaux d'entretien qu'ils font depuis 1993, ce qui est incohérent avec la décision du gouvernement du Québec de 1993;

ATTENDU que depuis 1993, les municipalités connaissent leur réseau et qu'ils sont en mesure de déterminer les priorités afin de maintenir un réseau sécuritaire pour les usagers;

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité demande à la FQM d'intervenir auprès du gouvernement afin que le programme permette les travaux en régie puisque les municipalités ont prouvé qu'ils peuvent entretenir leurs routes convenablement et efficacement et que lorsqu'ils ne sont pas en mesure de trouver les solutions à un problème particulier ils font appel aux spécialistes requis.
QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford demande l'appui de la MRC des Etchemins, des municipalités de la MRC des Etchemins, de la députée de Bellechasse, Ministre du Tourisme, Madame Dominique Vien.
ADOPTÉE

183-08-2015

7.4 - Bris aux chemins

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil désirent que l'inspecteur s'occupe de faire faire les réparations et le nettoyage du fossé où il y a eu bris lors du chargement de bois dans la route de la Grande-Ligne de Sainte-Rose, sur le lot 4217647, et que les frais pour ces réparations soient facturés à Transport Valmont Mathieu et Fils de Ste-Justine.
QUE copie de cette résolution soit envoyée à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce.
ADOPTÉE

184-08-2015

7.5 - Bris fossé près de la borne sèche

ATTENDU QUE Monsieur Charles-Édouard nous a demandé de creuser un fossé le long de la borne sèche afin de minimiser le surplus d'eau sur son terrain;
ATTENDU QUE les travaux ont été faits à sa satisfaction à la fin de l'été 2014;
IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QU'une lettre soit envoyée à Monsieur René Sylvain, avec copie conforme à Monsieur Charles-Édouard Breton, de voir à réparer le fossé qu'il a endommagé lorsqu'il a fait du labourage sur le terrain de M. Breton. Le fossé devra être remis tel que creusé en 2014.
ADOPTÉE

185-08-2015

7.6 - Appel d'offres pour asphalte

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE faire un appel d'offres pour l'asphalte dans la rue Dallaire et Carrier.
ADOPTÉE

186-08-2015

7.7 - Lettre Steeve Provençal

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent le paiement du solde de la facture no 12611 du 28 mai 2015 de Carrière Sainte-Rose pour le camion 12 roues.
ADOPTÉE

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun dossier

9 - ASSAINISSEMENT

Aucun dossier

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

M. Provençal nous fait un résumé de la rencontre concernant le Pacte rural.

187-08-2015

10.2 - Achat terrain lot 4 217 135

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil sont en accord avec l'achat du terrain vacant adjacent au terrain municipal dont le numéro de lot est le 4217135, matricule 1031-44-3407 au prix de 7000\$. Que le maire et la directrice générale ou son adjointe soient par la présente autorisés à faire préparer le contrat d'achat auprès de PME inter notaires et de procéder à sa signature lorsque celui-ci sera prêt.

ADOPTÉE

188-08-2015

10.3 - Dérogation mineure lot 4 217 154

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE suite à la demande de dérogation mineure faite en bonne et due forme par M. Renald Girard en date du 9 juillet 2015, pour le 741, Rue Carrier, lot numéro 4217154, le comité d'urbanisme a tenu une rencontre pour statuer sur cette demande en date du 14 juillet, et est favorable à ce que cette demande soit accordée. Le conseil municipal accorde cette demande de dérogation mineure pour cette résidence de la rue Carrier.

ADOPTÉE

189-08-2015

10.4 - Demande pour le 168, chemin du Lac Algonquin

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour prolonger le délai de construction qui avait été accordé lors la dérogation mineure pour le 168, chemin du Lac-Algonquin;

ATTENDU QUE la dérogation accordée en 2014 avait comme exigence particulière que la nouvelle construction devait être érigée d'ici 1 an;

ATTENDU QUE dû à des circonstances incontrôlables du propriétaire, celle-ci n'est pas en mesure de faire la construction avant le 31 décembre 2015 et qu'elle désire avoir une prolongation d'une année;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent une année supplémentaire sur le lot numéro 4 217 333 au 168, chemin du Lac-Algonquin, pour la construction d'une résidence ou d'un chalet. La dérogation mineure deviendra cependant nulle si cette construction n'est pas faite d'ici le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

11.1 - Politique Familiale

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

12.1 - Activité Loisirs

12.1.1 - Bilan St-Jean

Ci-joint le bilan des revenus et dépenses de la St-Jean 2015 qui a généré des profits de 602\$

190-08-2015

12.1.2 - Projecteur

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser une dépense de 548.07\$ pour l'achat d'un projecteur pour les loisirs. La présente résolution abroge la résolution 170-07-2015.
ADOPTÉE

191-08-2015

12.1.3 - Ressource en loisirs

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Guylaine Jacques
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil sont en accord avec la poursuite du projet de partage d'une ressource en loisirs, pour une période de 1 an si les autres municipalités impliquées sont d'accord pour continuer.
ADOPTÉE

192-08-2015

12.2 - Bibliothèque

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil autorisent un budget de 500\$ pour la préparation de la fête lors de la journée de la culture qui se déroulera le 26 septembre 2015.
ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

13.1 - Lac-Algonquin

Voir les deux documents joints: Compte-rendu de la mise aux normes des installations septiques au lac Algonquin et lettre du Club du Lac-Algonquin.

Nous allons les inviter à une rencontre.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

15 - VARIA

193-08-2015

15.1 - Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la contribution financière pour l'année 2015-2016 de la Maison des jeunes de l'Olivier au montant de 431.20\$.
ADOPTÉE

194-08-2015

15.2 - Demande de remboursement factures Caisse Desjardins

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil autorisent le remboursement des factures pour les réparations au local loué à la Caisse à savoir, Vitrerie Pro-Verre au montant de 695.60\$ et Constructions A. Beaudoin et Fils au montant de 484.83\$. QUE les membres du conseil désirent que les démarches de réparations soient faites par la municipalité lorsque des réparations sont à faire sur notre bâtisse et pour lesquelles nous devons payer, tel que mentionné à l'article 13.1 du contrat de bail signé en juin 2014.
ADOPTÉE

195-08-2015

15.3 - VENTE DU MICRO-ONDE

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Guylaine Jacques
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'annoncer dans le journal municipal le micro-onde usagé du local des loisirs

au prix de 100\$. De rembourser l'achat du micro-onde à 20\$ à Charles Vachon.
ADOPTÉE

196-08-2015

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée à 20h23.
ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Directrice générale

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire